

SAMEDI, 10 Novembre 1888.

ACTUALITES

Quelques républicains de New York ont gagné plus de deux millions de piastres en Paris.

Avant que Cleveland fut élu en 1884, il y avait 24 ans que les républicains étaient au pouvoir.

Quelques journaux annoncent que le Dr. J. S. Desaulniers, ex-député de St. Maurice, vient d'être nommé sénateur.

L'élection de M. Guibault, de Joliette, qui avait eu une voix de majorité, est annulée.

Le premier crank enfanté par l'excitation électorale est un New-Yorkais qui croit être Harrison.

En Octobre, les douanes ont rapporté \$2,129,265.22; l'excise \$653,477.50 et les postes \$141,374.62.

Une démonstration en l'honneur de l'honorable M. Taitton est en voie d'organisation à Montréal.

La France a érigé un monument à Shakespeare, quand l'Angleterre en élève un à Corneille ou à Victor Hugo?

Le meurtrier de Whitechapel vient de faire une nouvelle victime sans être découvert. Quelle disgrâce pour Londres!

Les derniers rapports sont arrivés et augmentent la victoire de Harrison qui se trouvent avoir 239 contre Cleveland 162. L'Indiana, la Californie et la Virginie sont à lui.

Les Irlandais sont les maîtres futurs des Etats-Unis. Ils ont été couronnés par les deux partis, ce qui semble admettre que déjà la balance du pouvoir est entre leurs mains.

Echantillon de la courtoisie du Capitaine du Sarmis, durant la traversée. Mgr Dubas, en faisant l'inspection des autres passagers, lui a écrit une lettre très flatteuse.

La Justice et l'Electeur qui font la grimace en parlant aujourd'hui de M. Sakman White et M. P. P. pour l'Est-Nord ont été bien aises de reproduire, l'autre jour, ses dires en faveur de l'annexion.

Le Star annonce que l'imprimerie Générale a été achetée par la Gazette pour \$15,000. La Minerve sera imprimée par la maison Gieshard et Berthiaume et la Presse le sera probablement au Monde.

Il est de plus en plus évident que l'odieuse enquête sur le boudinage à Québec n'est qu'une persécution organisée par les Languedociens contre M. B. Trudel. Le Maire de Québec pourrait bien être pris quand il espère prendre.

L'enquête électorale dans Chambly révèle des faits qui mettent une fois de plus au grand jour les manœuvres honnêtes des nationaux. Le schémas a été l'argument ad hominem. M. Goyette va retourner à ses moutons.

Madame Harrison est très instruite, modeste et d'une distinction proverbiale. Elle coupe ses loirs à lire, à peindre et à faire le Sunday school aux petits enfants de son quartier. Elle voit également au salon et à la cuisine. C'est en un mot le type de la vraie femme républicaine.

Nous demandons à la Vérité pourquoi ce n'est pas une recommandation pour nous d'être reproduit par le Trait-Union. Est-ce à cause de son caractère d'organe ouvrier? Eh bien, que la Vérité sache, nous estimons plus le Trait-Union, toujours franc, toujours vaillant que bien d'autres gazettes qui vont à l'aveugle sans programme et sans boussole.

À défaut d'autre chose, les libéraux deviennent anxieux. L'Electeur publie un manifeste d'autrefois et l'Union de St. Hyacinthe dit:

"Aujourd'hui, si le peuple était appelé à voter sur cette question, (annexion) on trouverait un grand nombre de canadiens-français favorables à cette mesure, et ce changement dans les idées, est dû au fait qu'il y a un grand nombre de nos concitoyens qui sont mieux au fait de la question qu'il ne l'était autrefois."

L'immigration officielle du canal de 27 1/2 pieds entre Montréal et Québec a réuni mercredi, à bord de SS "Sardis" de la ligne Allan, les prisonniers du commerce, de l'industrie, et des corporations les plus influentes du pays. L'excursion avait été organisée pour prouver au monde de la navigation que les vaisseaux du plus fort tonnage, peuvent aujourd'hui monter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal sans danger dans un canal artificiel dont le creusement fait honneur au gouvernement de la Paissance. Le résultat a paru très satisfaisant.

LE PRIX DU PAIN

Le mauvais rendement du blé, presque général cette année, amène les économistes à étudier cette question. Le Mail a publié un article dont le contenu et les conclusions s'appliquent à peu près aussi bien à la province de Québec qu'à Ontario.

Le prix du lait a haussé à Toronto et les boulangers, réunis en comité, ont résolu d'élever le prix du pain. Sous un rapport, ces deux augmentations de prix sont devenues nécessaires, car le coût de la production s'est élevé et le producteur doit établir ses prix de vente de façon à rencontrer ses déboursés. Mais l'augmentation en est trop forte; elle est disproportionnée. Voyons pour le pain. On dit que la farine coûte plus cher. Il y a quelques semaines, à Toronto, le pain de quatre livres valait onze centimes et aujourd'hui le plus bas prix en est de quatorze. Le coût de la farine employée par les boulangers, sur le pain valait 11 centimes, et de \$4. Il est aujourd'hui de \$5.50. Un baril de farine donne 260 livres de pain. A \$4.60 le baril, le pain de quatre livres valait dix centimes et soixante-seize centimes la livre. A onze centimes, un pain de quatre livres rapportait deux centimes et soixante-quinze centimes par livre. C'était près d'un centimètre de plus par livre. C'est vrai qu'il fut déduite une fraction pour les frais de confection, livraison, etc.

Aujourd'hui avec la farine à \$5.50 le pain vendu à 11 centimes nous coûte deux centimes et onze centimes la livre ce qui laisse un profit d'un centimètre et treize centimes. Si nous déduisons la différence entre le coût et le prix de vente alors que le pain était à 11 centimes la différence actuelle, maintenant que le pain se vend à 14, nous trouverons que le boulanger réalise aujourd'hui un centimètre et demi de plus qu'avant. Cette augmentation disproportionnée est due à un vrai monopole.

C'est peu en apparence que ce soit et demi, mais pour l'ouvrier et le pauvre c'est beaucoup. Le Mail regrette que l'enquête faite l'hiver dernier sur les monopoles n'ait pas scruté cette combinaison des boulangers. De tous les monopoles c'est le plus désastreux, car si l'on peut taxer tous les articles de luxe, le pain doit ne pas être surchargé à cause des classes indigentes.

Dans plusieurs pays la plus grande protection est accordée aux acheteurs du pain. La France d'après une loi passée en 1791 autorise le maire et le conseil de chaque corporation à fixer le prix. Après que le prix est réglé, on accorde un bonus de tant par sac de farine employée, comme une protection au boulanger contre les pertes. Ce bonus est appelé la taxe de la cuisson. Ce système, cependant, ne fonctionne pas d'une manière avantageuse pour les boulangers, comme les événements l'ont démontré récemment. La diminution de la récolte de blé, cette année, a causé une augmentation dans le prix de la farine; mais les conseils municipaux n'ont pas permis une augmentation dans le prix du pain ou une augmentation de bonus correspondante à la hausse de la farine. La conséquence a été que plusieurs boulangers se sont mis en grève, et que la population souffrait de la disette.

Ce système ne pourrait pas fonctionner ici. Nos statuts contiennent toutes les lois qui, si l'on pratique l'extorsion, peut s'appliquer au pain. Autrement, quand les moulins à farine étaient peu nombreux les meuniers s'entendaient pour exiger des cultivateurs une partie de leurs produits valant plus que le prix de la mouture. Ce qui augmenta exagérément le prix du pain. La législation doit statuer qu'aucun meunier ne prendrait plus de blé, pour prix de la mouture, qu'un douzième de ce qu'on lui aurait payé à moudre. Les boulangers occupent vis à vis une forte partie de citoyens la même position que les meuniers à l'égard des cultivateurs et s'ils surchargent rien n'empêche le vote d'une loi établissant le prix du pain selon le prix de la farine. Si les plaintes au sujet du pain, aujourd'hui, sont fondées, il est indubitable qu'on finira par établir une législation pour protéger les consommateurs.

Affaires des Ecoles Séparées III. Suite et fin. A l'élction précédente, il est vrai, M. Marsan avait eu le support du curé de St. Jean-Baptiste de préférence à un autre concurrent. M. Marsan avait eu le bon sens d'unir intimement sa cause à une autre bien autrement importante, dont le curé et tous les paroissiens de St. Jean-Baptiste désiraient ardemment le triomphe. Dans les circonstances, voter contre M. Marsan

c'était voter contre l'école St. Jean-Baptiste; voter pour lui, c'était s'assurer une voix pour cette école. Mais il est possible que le curé de St. Jean-Baptiste n'aurait pris aucune part active à l'élection.

Nous le demandons à tout le cœur sérieux, qu'est-ce que cela prouve en faveur de M. Marsan? C'est que chose à ce moment parce qu'il représentait une idée et une influence. Même alors il n'a jamais été quel'un. Nous déclinons que ce soit de nous citer une parole du curé de St. Jean-Baptiste qui dise en faveur de M. Marsan. On suit un drapeau sur le champ de bataille, on donne sa vie pour lui; mais ce n'est pas pour le morceau d'étoffe lui-même, c'est pour l'idée qu'il représente.

La comparaison que l'on ferait avec le concurrent n'a de valeur que si elle prouve la valeur de M. Marsan. Nous ne faisons juge M. Fréchette lui-même. S'il avait besoin d'un guide et qu'il n'eût devant lui que deux hommes, un aveugle et un borgne, lequel prendrait-il? Celui qui est borgne évidemment, non parce qu'il est borgne, mais parce qu'il n'a pas encore un œil sur lequel on puisse compter.

Le fait qu'on a choisi M. Marsan de préférence à un autre ne prouve donc nullement qu'on a eu alors une haute opinion de lui, mais qu'on l'a pris faute de mieux, d'après le principe qui doit être connu du Bureau: "Dans le pays des aveugles les borgnes sont rois."

Que si l'on veut remonter jusqu'à l'histoire ancienne et rappeler les circonstances de la première élection de M. Marsan à une époque où le curé actuel de St. Jean-Baptiste ne soupçonnait peut-être pas qu'il serait un jour citoyen d'Ottawa, pour en conclure quelque chose en faveur du héros de M. Fréchette, il faudrait démontrer bien clairement que si un prêtre est intervenu du haut de la chaire c'était bien à cause de la supériorité de M. Marsan et non point pour d'autres raisons, qui émeuvent plus sérieusement un père consciencieux que des raisons de parti personnel.

On peut être homme d'esprit, très intelligent, très honnête, supérieur même à M. Fréchette—moins la théologie—à titre nullement acceptable pour commissaire d'écoles catholiques. La première condition pour être commissaire d'écoles catholiques, c'est que l'on soit catholique. Or catholique veut dire bien des choses. Pour nous qui ne sommes pas théologiens, nous savons que pour être catholique, il ne suffit pas d'être baptisé à une église catholique, mais qu'il faut croire de cœur et de bouche tout ce que l'Église catholique enseigne, mais qu'il faut obéir au pape et aux évêques, et même recevoir certains sacrements. Un bon catholique qui oublie de recevoir certains sacrements au temps marqué par l'Église ou qui professe ouvertement l'indifférence religieuse, ou qui n'instruit pas dans la foi catholique ceux que Dieu lui a confiés, celui-là peut se présenter quelquefois pour être commissaire d'écoles catholiques; il peut même quelquefois arriver jusqu'au Bureau par surprise. Mais le devoir d'un prêtre, c'est d'indiquer aux fidèles qu'ils ne peuvent point voter pour lui et le devoir de tout catholique c'est de voter contre lui. Si ce prêtre est le curé du Bureau s'il est installé, dès qu'il le peut légalement.

Si c'est pour des raisons semblables qu'on a fait la guerre au concurrent de M. Marsan en 1884, je n'en sais rien, mais M. Fréchette doit le savoir. Si ce n'est pas cela ne prouverait rien ni contre le prêtre qui aurait fait son devoir, ni pour M. Marsan qui aurait simplement bénéficié des défauts d'un autre.

On le voit, les arguments historiques sont donc pas très forts. Nous doutons très sérieusement qu'on en trouve de plus sérieux pour prouver la supériorité incontestable soit de M. Fréchette lui-même, soit de M. Drapeau, que nous savons mieux en intention que lui se présente, soit de M. Gieshard, soit de M. Lefebvre. Nous doutons même que l'on puisse en trouver une façon satisfaisante que M. le chanoine R. E. Campeau lui-même ne peut pas être remplacé convenablement et même avec avantage par M. Fréchette par le prêtre et par personne ne sera tenu de le faire. On attendait que ces preuves soient données passons à un autre argument, qui n'est pas non plus très fort, mais regrettons de le dire, pour la facilité incolore du Bureau.

On nous dit: Il y a quatre ans vous avez pris M. Marsan pour un homme sérieux; aujourd'hui vous nous le donnez comme un homme capable de rien—pardon, nous n'avons toujours cru capable de tout, excepté de se confondre avec intelligence et de réparer une faute—que vous êtes changeants d'opinion. C'est évidemment la passion qui modifie vos jugements.

Supposons que l'on ait pris M. Marsan pour un homme sérieux en 1884, a-t-il été confirmé en grâce pour ne point dévier du droit chemin où l'on avait des raisons de croire qu'il voudrait toujours marcher? A quatre ans de distance un homme qui observe et qui réfléchit m. d. il bien des jugements sur les hommes, parce qu'ils sont changeants et qu'ils s'agissent et juste doit tenir compte de toutes les modifications qui surviennent au point de vue. Que pensera M. Fréchette de lui-même, si après la fameuse séance du comité français de l'automne dernier, il se voit forcé de laisser tomber ses qualifications et s'il finit par croire que M. Marsan a parfois trop d'esprit pour être un pur esprit?

Le panegyrique du Bureau n'est pas plus fort que celui du sympathique commissaire du quartier Wellington. Il fait vraiment avocasse avec de pareils arguments.

Le Bureau n'a jamais eu rien à se reprocher envers les Frères et les Sœurs, jusqu'à la date du 20 octobre. Preuve évidente: au mois de juin précédent le Frère Charles Frère Chrétien a écrit au Bureau qui venait de payer ses dettes de demander de nouveaux Frères et d'exprimer au moins ainsi sa satisfaction pour les services rendus par ses religieux. Et naturellement il se félicitait de ces bons sentiments, il fait l'éloge de cette conduite, il souhaite que tous les Bureaux des écoles soient dans les mêmes dispositions. M. Fréchette a trop d'esprit pour ne pas comprendre que cette sorte de panegyrique et de courtoisie parle pour le présent et qu'elle ne prouve rien ni pour le passé ni pour l'avenir.

Certes nous sommes heureux que le Bureau des Ecoles ait mérité une fois au moins de par-là compliments; nous voudrions même qu'ils n'aient point eu de pareils compliments d'être dignes. Nous souhaitons—et toute la population catholique d'Ottawa le souhaite comme nous—que les membres du Bureau qui administrent pour nous les affaires de nos écoles soient toujours les sentiments manifestés par eux au mois de juin, et qu'ils n'aient jamais plus les sentiments manifestés par eux le 18 septembre, le 9 et le 26 octobre dernier. C'est leur intérêt autant que le nôtre; car s'ils changent si facilement de sentiments, et de procédés pour les plus fatigues prestes ils prouveront que ce sont sentiments dont on fait l'éloge n'étaient chez eux si sérieux ni si sincères.

On ne nous dit point au juste quels compliments publics le Bureau a reçus du curé de St. Jean-Baptiste. Que prouvent ces paroles de bienveillance? Simplement le curé de St. Jean-Baptiste est homme à reconnaître le bien partout où il le trouve comme parfois il flagelle ceux qui font le mal en connaissance de cause—par malice comme quelques-uns—et lâche le fou comme le plus grand honneur.

L'unique M. Fréchette a su mériter l'estime d'un homme qui ne passe point pour prodige de ses compliments, il aurait du tenir à honneur de toujours mériter une appréciation qui a sa valeur. Il aurait dû surtout lorsqu'il se sentait point vus par certaines paroles un peu dures qui en atteignaient d'autres, ne pas être inconsidérément en lice contre cet homme qui ne l'a nullement provoqué et qui n'a voulu répondre à certaines insinuations indignes et perfides, à certains procédés de son savoir vivre le plus éminent n'était point respecté, à une théologie à bon marché—je par le silence à un être par la pitié—ces mots ont été très bien dits, parfois une manière de se faire plus et plus d'ouïe que certaines manières de parler. M. Fréchette qui pas pour un homme d'esprit n'aurait point dû en faire état personnellement en disant que le religieux qu'il a attaqué si longtemps dans un journal anglais et protestant, qu'il écrit privement à ce religieux, qu'il lui demande son appréciation des membres du Bureau et de leur théologie; il aurait pu être la chance de recevoir une réponse intéressante avec permission de même de la livrer au public sous sa propre responsabilité. S'il eût écrit à un autre prêtre il se posera longtemps peut-être à l'égard de sa réponse qui est un peu humiliant pour un théologien docteur en St. Thomas d'Aquin.

RAPHAËL.

CHEAPSIDE RUE SPARKS

Gants de Kid pour Dames, Gants de Kid pour Dames, Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada. Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15. Chaque paire garantie de première classe ou l'argent en espèces, nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du leur stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs. Les Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

CHEAPSIDE RUE SPARKS

P. H. CHABOT & CIE BROUILLERIEURS FASHIONABLES

Poêles de Passage, Poêles de Salles à Diner, Poêles de Magasin en grande variété, Poêles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER EPICERIES EN GENERAL Coin des rues Cumberland et Clarence. Constantement en magasin les épicerias, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau point de commerce le nous gré compté sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL Avant d'acheter dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre à mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix réduits. Afin d'épargner les frais de transport, les personnes qui désirent des monuments funéraires, ont le plaisir de venir me faire une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews 151 vous voulez faire Réparer vos Balances INSPECTER vos POIDS Allez chez le sous-séjour.

PRITCHARD & ANDREWS GRAVEURS EN GENERAL No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES F. G. JOHNSON & CIE Ingénieurs et experts d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer et plomb et travaux en cuivre. Chaudières en cuivre, Valves, Inspirateurs et Bouillottes. Wrenches, Ash-stons, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes sans feu. Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes. Lignes de sonde, Eviers et baigns, etc. Couverts en "Canada Plate" et tôle galvanisée. Agents pour les moteurs PEASE combinés à gaz chaud.

558, RUE SUSSEX, 558 En face de la rue George. AVIS Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains. P. FARRELL, No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS Je sous-signé, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par moi-même ou par M. Louis Riopelle, à dater de ce jour, 15 juillet 1888. LOUIS RIOPELLE, Kardley Township

CHS. DESJARDINS, AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER HOTEL RUSSELL, No 26 RUE SPARKS - OTTAWA - Représente le CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe. Capital aux reunis: \$40,000,000 Marchand de Boy ou à incendies et tout ce qui se rapporte au commerce de l'assurance. M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MÉDAILLEUR 33 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

LESOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et Tailleur au numéro 84, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous. W. B. MADLEY, 84, rue Lyon.

LAURENT DUAMEL 814 D. - MARCHÉ BY. Assortiment complet des meilleurs viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: jambons, porc, saucissons, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront honorer de leur bienveillance sa boutique. 112 87-88

A VENDRE, 1,000 cordes de bois franc (sec), de \$3.00 à \$3.50 la corde; chez CHARD O'NEILL, en a révisé des magnifiques litures. B. Indu Can. ON DEMANDE un jeune homme qui peut tenir un livre de caisse. S'adresser immédiatement au Bureau du Commerce.

CARTES PROFESSIONNELLES M. J. GORMAN, L.L.B., (Successor de J. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. -BUREAU- Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC South-Island Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON Avocats, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. MARTIN O'GARA, C. R. E. F. REMON.

McIntyre, Lewis & Code Avocats, Solliciteurs, Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa. Argut à prêter sur propriétés foncières.

GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. B., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 18 rue Wellington, Ottawa. McVEITY et HENDERSON Avocats, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O. TAYLOR McVEITY. Geo. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY Avocats, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et le Parlement. Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLeod STEWART. F. H. CHRYSLER. J. J. GODFREY.

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now Avocats, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc. R. A. BRADLEY. F. J. SNOW. Agent à prêter à p. p. avec privilège de rembourser au moment voulu.

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS. Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell. Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HOOCHINS, KIDD & RUTHERFORD Avocats, Solliciteurs, Etc. Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc. JOHN HOOCHINS. Geo. E. KIDD. ALEX. C. RUTHERFORD. ARGENT A PRETER Bureau: Scottish Ont. Chambers, Ottawa. HOOCHINS, KIDD & RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX Avocat Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics. Bureau: 74 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT -DENTISTE- COIN des 1111 1111 SUSSEX -OTTAWA- Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington Agente pour la vente des courses de Star Yacht et à tous les jours. Linge de corps confectionné sur commande. CHIEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIEUX, à la Boulangerie Union. D. LEBLANC, propriétaire. 216 -RUE DALHOUSIE-216

JOHN KERRIGAN PLUMBIER SANITAIRE Spécialement recommandé pour le pose de tous les appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Agent provincial et Ingénieur civil, Bureau au-dessus de la pharmacie MacCarly, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

ALLEZ DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R

PRES DANS LES COUPONS D'UN PIGEON, PIGEON, PIGEON, RUE R